

Prix Bernard-Normand / Fondation Desjardins



Édition 2017 des prix Bernard-Normand / Fondation Desjardins Célébrer la persévérance des adultes en formation

Montréal, 14 février 2018 – Cette année encore, l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA) et la Fondation Desjardins, ont profité des Journées de la persévérance scolaire afin de lancer la quatrième édition des Prix Bernard-Normand / Fondation Desjardins. Rappelons que ces deux prix assortis de bourses de 500 \$ célèbrent la réussite et la persévérance des adultes en formation.

Toute personne admissible qui présentera sa candidature entre le 14 février et le 30 mars 2018 pourrait se mériter l'un des deux prix remis :

- le Prix Bernard-Normand / Fondation Desjardins « **pour la réussite des adultes apprenants** », qui vise à souligner l'engagement et la persévérance d'une personne adulte dans sa démarche de formation; ou
- le Prix Bernard-Normand / Fondation Desjardins « **pour le retour aux études** », qui s'adresse à des adultes apprenants qui ont repris un parcours de formation après un premier abandon.

Personnes admissibles

Les personnes admissibles doivent être âgées d'au moins 16 ans et doivent avoir réalisé des démarches d'apprentissage continu comme adulte dans un établissement d'éducation du secteur formel, un organisme communautaire ou d'éducation populaire ou auprès d'organismes d'employabilité, d'insertion ou d'orientation. Cliquez ici pour en savoir plus sur les [critères d'admissibilité](#) ou consultez la page Web des [Prix Bernard-Normand / Fondation Desjardins](#).

Pour être admissibles, les candidatures doivent être appuyées par un répondant ou une répondante (enseignant, formateur, tuteur, etc.). Par ailleurs, les personnes en démarche d'alphabétisation ne sont pas admissibles. Elles peuvent présenter leur candidature aux bourses *Je ne lâche pas, je gagne!* de la Fondation pour l'alphabétisation.

Origine des prix

Ces bourses sont le fruit d'un partenariat entre l'[Institut de coopération pour l'éducation des adultes](#) (ICÉA) et la [Fondation Desjardins](#). Ces deux acteurs de la société civile font la réussite éducative une priorité : l'ICÉA défend le droit d'apprendre tout au long de la vie depuis plus de 70 ans, alors que la Fondation soutient la persévérance scolaire et le savoir depuis de nombreuses années. En plus de contribuer à l'avancement de la société, ces prix favorisent le développement des personnes, notamment en les soutenant dans la réalisation de leurs rêves et de leurs ambitions.

Période de mise en candidature pour la région du Centre-du-Québec

La période de mise en candidature pour la région du Centre-du-Québec ira du 14 février au 30 mars 2018. Les personnes admissibles doivent donc transmettre leur candidature au plus tard le 30 mars 2018.

Comment poser sa candidature

Tous les adultes apprenants du Québec, sauf les personnes qui suivent une démarche d'alphabétisation, peuvent poser leur candidature en se rendant à l'adresse Web suivante : <http://www.icea.qc.ca/site/fr/content/formulaire-prix-bernard-normand-fondation-desjardins>.

Sources : Donna Lessard
Responsable régionale
donna.lessard@serd.qc.ca
819-477-3744

Renseignements : Institut de coopération pour l'éducation des adultes
Hervé Dignard – 514 270-9779 – hdignard@icea.qc.ca